

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 75 (1987)

**Heft:** [3]

**Rubrik:** Cantons actuelles

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vaud

**Pourquoi pas de pompières ?**

(sch) — Une motion demandant la collaboration des femmes aux mesures de protection contre le feu a été développée pendant la session de février du Grand Conseil.

Juste conséquence de l'inscription de l'égalité hommes-femmes dans les constitutions fédérale et vaudoise ? Certai-



**Mais non, mais non, ça ne se terminerait pas comme ça...**

nement, nous dit Michel Margot, l'auteur de cette motion, qui en a eu l'idée une fois qu'il interviewait le major Cachin, chef du Service du feu de la Ville de Lausanne. Il y a toutes sortes de tâches qui pourraient être accomplies aussi bien par des femmes que par des hommes, mais la loi l'interdit !

La loi dit effectivement que « **Le service de sapeur-pompier peut être imposé à tout homme valide**, résidant dans la commune depuis 3 mois au moins », pour peu qu'il soit âgé de 20 à 50 ans. C'est la commune qui procède au recrutement du contingent nécessaire. Les hommes non incorporés doivent payer une taxe... » Dans toute cette loi qui date de 1916, il est uniquement question d'hommes et le député radical va donc proposer la modification des articles où le mot figure.

Les femmes font partie de la protection civile en cas de catastrophe, elles font partie de certains corps privés de défense contre l'incendie, ceci dans quelques grandes entreprises, pourquoi ne collaboreraient-elles pas au service des sapeurs-pompiers communaux ?

Fribourg

**Gisèle Sallin primée**

(bg) — Deux prix littéraires sont nés presque en même temps en Pays de Fribourg, celui de l'Etat, et celui du quotidien *La Liberté* qui porte le nom d'Alexis Peiry, écrivain fribourgeois. Ce dernier prix a



couronné déjà les nouvelles de Marie-Claire Dewarrat parues aux Editions de l'Aire en 1985.

Cette année, le jury a distingué trois textes, sans pourtant en couronner aucun. Parmi ceux-ci, une pièce de théâtre : « *Ida 1re, papesse* » due à la Fribourgeoise Gisèle Sallin, actrice, metteuse en scène, animatrice du « Théâtre des Osse ». Cette farce tourne autour de l'élection d'une femme à la tête de l'Eglise catholique...

**FS — Est-ce une pièce anti-cléricale ?**

GS — Mais bien sûr ! Elle est anti-beaucoup-de-chooses, mais surtout anti-morosité et anti-tristesse : je l'ai écrite dans le but de faire rire. C'est une histoire caustique et insolente.

**FS — En quoi se distingue-t-elle d'une pièce écrite par un homme ?**

GS — Le rôle des femmes y est aussi important que celui des hommes. Elles aussi déclenchent le rire, sans que ce soit un rire moqueur. Elles y sont aventurières, imprévues, indépendantes, farceuses... J'ai

sera montée cet automne. Quant à la Suisse romande... pourquoi ne m'aideriez-vous pas ?

En effet, les lectrices de *Femmes Suisses* ne pourraient-elles pas aider à la naissance de cette pièce sur les scènes romandes ?

En attendant d'être montée, la pièce de Gisèle Sallin sera lue en public par 10 comédiens au Studio de la Radio Suisse Romande à Genève, bd Carl-Vogt, le lundi 30 mars, à 20 h 30 précises.

Jura

**Journée internationale des Femmes**

(Bcf) — A l'invitation du Bureau de la condition féminine, Catherine Valabregue donnera à l'occasion du 8 mars, une conférence intitulée **Fille ou garçon, éducation sans préjugés**. Cette conférence publique aura lieu le 6 mars 1987 à 20 h 15 au Restaurant du Soleil à Delémont.

Catherine Valabregue, présidente-fondatrice de l'Association française « Pour une éducation non sexiste » a organisé différentes campagnes de sensibilisation, a participé à la création de matériel pédagogique destiné aux adolescents, aux parents, aux enseignants.

Dans son exposé, Catherine Valabregue présentera les résultats de ses recherches, de ses réflexions, de son expérience et, avec le public, elle tentera de répondre à la question « garçons et filles, hommes et femmes, appelés à vivre ensemble et qui demeurent profondément séparés par le sexe, que peut signifier pour nous aujourd'hui le mot Education ? ». Invitation cordiale à toutes et à tous.

Jura

**En bref**

(Bcf) — Pour la première fois dans le Jura une femme accède à la présidence d'un tribunal de district. Danièle Brahier, avocate travaillant actuellement au Service juridique du Canton du Jura, prendra la succession de M. Edgar Chapuis.

Les femmes jurassiennes lui adressent toutes leurs félicitations et la remercient déjà pour son engagement.

- Les pères divorcés du Jura et du Jura-sud s'organisent en Association et fondent ainsi une **nouvelle section du Mouvement de la condition paternelle**. Les responsables sont pour le Jura-sud : Alexandre Peter, case postale 98, 2740 Moutier ; pour le canton du Jura : Alain Lari-gardie, case postale 76, 2854 Bassecourt.
- **Le Centre de liaison jurassien** organise le 26 mars 1987, une rencontre avec les présidents d'associations-membres. Celle-ci aura pour but de sympathiser et de discuter les différents projets et activités.

## Valais

### Journée internationale des Femmes

(fl) — Le Centre de liaison des Associations féminines valaisannes marquera la Journée internationale des Femmes, par une rencontre prévue, non le 8 mars mais le **samedi 14 mars à Martigny**. Manifestation ouverte à toute personne intéressée, messieurs compris, il va sans dire.

Deux temps forts dans cette journée :

- La conférence du Dr Graziano Pescia, professeur de génétique médicale au CHUV de Lausanne, intitulée « Bébés éprouvettes et technologie génétique » à 9 h 15 à la salle de l'Hôtel de Ville de Martigny. Sujet controversé s'il en est, notamment dans ses implications éthiques : Mme Myriam Vaucher, théologienne, abordera ensuite cet aspect de la question.
- L'après-midi sera consacré à la réflexion et à l'échange au sein d'**ateliers** animés par des membres des différentes associations affiliées au CLAP. Trois exemples d'activités parmi les treize proposées : visite commentée du Musée gallo-romain, sophrologie, restauration d'art.

Les participant-e-s préalablement inscrits se retrouvent à l'Ecole supérieure de



(photo csp)

#### L'enfant à tout prix ?

commerce de Martigny à 14 heures.

Une excellente occasion pour témoigner de la vigilance des femmes face aux problèmes cruciaux de notre époque et pour resserrer des liens d'amitié.

bat, voire un séminaire, devrait prolonger cette investigation, et s'ouvrir aux enseignants et aux parents. Le souci d'égalité sera au programme aussi, bien sûr. Avec la participation de Heidi Deneys, membre de la Commission fédérale d'experts pour la médecine de la reproduction et génétique humaine, fut évoqué ce délicat problème, soulevant de nombreuses questions. L'ADF des Montagnes neuchâteloises ne se range pas comme une seule femme derrière l'initiative lancée par le Beobachter.

Autre chapitre évoqué : la prochaine entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial. Avec l'aide d'un juriste, membre de la section, un catalogue sera dressé, des mesures possibles à prendre. On attend toujours les directives promises par le Département fédéral.

#### « Je t'ai cherchée désespérément...

...dans le bottin de téléphone, et n'ai trouvé que de mâles prénoms à côté de ton nom». C'est en ces termes que l'ADF des Montagnes neuchâteloises convie ses amies et les femmes en général à entrer en force dans le bottin, par leur prénom du moins. Une campagne qu'il a fallu clore fin février — délai PTT obligé — pour la prochaine édition. Mais elle sera systématisée dans deux ans. Après une rapide enquête, on s'aperçoit que c'est par oubli, et négligence, que la majorité des femmes sont absentes du bottin. Elles s'en mordent les doigts pendant deux ans, et puis... continuent à se faire chercher désespérément...

## Neuchâtel

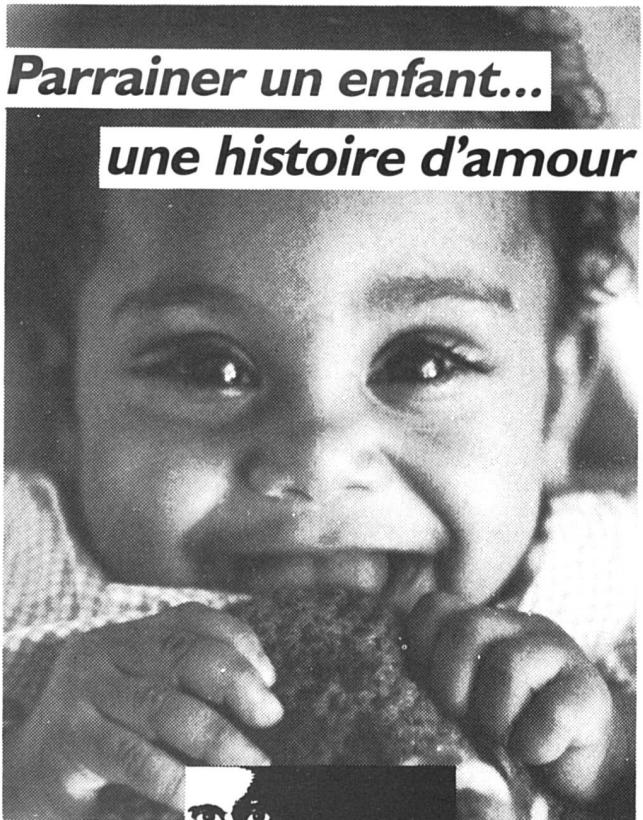
### ADF : foin des paperasses !

(ib) — Lors de leur récente assemblée générale, les femmes de l'ADF des Montagnes neuchâteloises étaient fort heureuses. Elles venaient de trouver une solution au statut cantonal de leur association, supprimant la structure propre d'un comité cantonal et tutti quanti à la clef (caissière, secrétaire, etc). Pour ne point tomber dans une bureaucratie inutile, les deux sections — celle du Bas du Canton et celle des Montagnes — ont formé une simple addition, élisant chacune deux représentantes par section. L'une des quatre personnes désignées sera la répondante officielle au niveau du canton, pour la boîte aux lettres essentiellement. La concertation demeurera pour des actions communes, mais pour le reste, et comme auparavant, chaque section vit de ses propres initiatives.

Le groupe des Montagnes est en cours de concrétisation de quelques activités intéressantes. Ainsi, quelques-unes de ses membres placent sur les manuels scolaires de leur canton, afin d'y mesurer, quantitativement et qualitativement, la place faite aux femmes. Un dé-

### Parrainer un enfant...

#### une histoire d'amour



#### Parrainage

Terre des hommes

Je m'engage à parrainer un enfant de Terre des hommes, à raison de

Fr. par mois, pendant mois. Envoyez-moi les informations nécessaires.

#### Don

Je préfère soutenir votre action par un don au CCP 10-11504-8, Terre des hommes, 1000 Lausanne 9. Envoyez-moi des bulletins de versement, s.v.p.

#### Documentation

J'aimerais en savoir plus sur votre action. Envoyez-moi :  une documentation générale  une documentation de parrainage  votre journal périodique

Rue \_\_\_\_\_ N° postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_  
Coupon à envoyer à Terre des hommes, case postale 388, 1000 Lausanne 9

## Genève

### Permanence de l'ordre des avocats : un nouveau service

(jbw) — La permanence de l'ordre des avocats\* vient de fêter ses 10 ans. A cette occasion, j'ai rencontré sa directrice, Marie-Thérèse Solari-Soldati qui fut en 1975 la secrétaire romande du comité de l'Initiative pour l'égalité des droits.

Tous les jours un(e) avocat(e) est à disposition des clients qui viennent avec ou sans rendez-vous. Trois cent cinquante avocat(e)s sont inscrit(e)s et assurent gratuitement la permanence 2 ou 3 jours par année. Le prix de la consultation est de 40 francs pour couvrir les frais administratifs. Le jeudi un(e) notaire est également à disposition. « L'intention n'est pas de dresser les actes, mais de renseigner les clients sur des projets d'ac-  
ttes, des opérations immobilières ou commerciales, sur les questions de succession et de régime matrimonial. »

Et dès ce mois de mars, le mercredi, une permanence est assurée par des conseillers conjugaux. « Un objectif de la consultation conjugale est de chercher à préciser le sens et la portée de la demande des couples en conflit. Souvent dans le désarroi et la confusion, l'un des partenaires cherche à sortir de l'impasse en trouvant un appui juridique dont il attend en réalité une aide à la négociation d'un problème relationnel. »

En 1986, environ 2 000 cas ont été traités : 25 % concernaient des difficultés conjugales, et le droit de famille, 12 % des problèmes liés aux relations du travail, 10 % des dettes, poursuites et faillites, 9 % des problèmes de locataires/propriétaires...

En 10 ans, la directrice constate que les problèmes conjugaux liés au fait que la femme désire retravailler ont quasiment disparu, alors que les jeunes de 17 à 19 ans qui désirent quitter leur famille, se marier... sont plus nombreux. Signe de l'évolution de notre société.

\* 13, rue Verdaine, de 10 h à 19 heures. Tarif: 40 francs.

## Genève

### Solidarité avec les « mères d'Alger »

A l'heure où vous lisez ces lignes, vous avez sans doute déjà vu leurs photos dans la presse quotidienne : cinq mères d'enfants franco-algériens enlevés par leur père algérien



Pour éviter à d'autres enfants la souffrance de la séparation. Dessin Ms/31

ont entrepris une marche de trois semaines de Paris à Genève pour attirer l'attention de la communauté internationale sur leur souffrance, et pour l'inviter à réagir. Leur arrivée à

Genève, le 4 mars, était attendue par de nombreux groupes de femmes ; un repas, suivi d'une discussion, devait réunir, le 5 mars, à la Maison de la Jonction, toutes les personnes désireuses d'apporter leur soutien à ces femmes courageuses.

Nos contraintes rédactionnelles ne nous permettent pas de rendre compte, dans ce numéro, de ces deux journées genevoises. Mais ce que nous tenons à faire, c'est d'une part, à souligner la formidable mobilisation des femmes sur ce sujet douloureux ; d'autre part, à retracer l'histoire d'une lutte exemplaire.

Depuis des années, les cinq « mères d'Alger » qui sont venues à Genève, soutenues par le « Collectif de solidarité aux mères d'enfants enlevés »\* se battent pour faire reconnaître en Algérie le droit de garde qui leur a été accordé par les tribunaux français. Avec d'autres mères d'enfants enlevés, elles ont participé, en 1984, à la mise sur pied de l'opération « Un bateau pour Alger », qui visait à convaincre les Etats français et algérien à signer une conven-

# identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

**BCC**

tion juridique bilatérale relative à la protection des mineurs. L'opération fut annulée au dernier moment, suite à une promesse de négociation entre les deux Etats concernés.

Le texte de la convention a effectivement été mis au point en décembre 1985, mais la France et l'Algérie ne l'ont toujours pas signé. Par ailleurs, les enlèvements d'enfants par l'un des parents (le père dans 9 cas sur 10), notamment chez les couples bi-nationaux se poursuivent dans de nombreux pays du monde. La France et l'Algérie ne sont de loin pas les seuls pays concernés. C'est la raison pour laquelle les « mères d'Alger » ont décidé d'agir sur le plan international.

En mars 1985, elles étaient déjà venues à Genève, devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, pour dénoncer la passivité des Etats et les législations traditionnelles qui font dépendre la libre circulation des enfants du bon vouloir d'une des parties. En mars 1987, elles sont venues présenter à cette même commission un projet de recommandation « sur la libre circulation des enfants » qui invite les Etats à coopérer activement en cette matière, par la conclusion d'arrangements bilatéraux ou l'adhésion à des conventions régionales ou internationales (comme la Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils des enlèvements d'enfants).

Pour les cinq « mères d'Alger » et pour toutes celles qui sont dans leur même situation, le temps passé loin de leurs enfants et les souffrances endurées par ces derniers et par elles-mêmes ne pourront jamais être compensés. Mais ces femmes demandent que de tels drames ne puissent plus se répéter à l'avenir.

\* 4, square Saint-Irénée, 75001 Paris.

### Rectificatif

Deux erreurs de dates se sont glissées dans l'article de Simone Chapuis sur l'attribution du prix Rambert à Anne-Lise Grobety (janvier 1987) : Catherine Colomb a reçu le prix Rambert en 1962 et Anne Perrier en 1971.

### Cinémathèque suisse : portraits de femmes

Trois films de la réalisatrice Jacqueline Veuve seront projetés les 23 et 24 mars à la Cinémathèque suisse, à Lausanne (Allée Ernest-Ansermet 3).



Angèle Stalder

Il s'agit de trois portraits de femmes : « Angèle Stalder », qui raconte la vie quotidienne d'une ouvrière handicapée à la retraite ; « Parlez-moi d'amour », l'histoire d'un couple de condition modeste, profondément uni ; et « La traversée », qui retrace quatre destins de femmes étrangères venues s'établir en Suisse pendant la guerre.

Durée des séances : 1 h 30. Le 23 mars à 18 h 30 et le 24 mars à 20 h 30.

### 8 mars à Genève

Plus de 16 associations féminines et féministes vous convient à une journée « Rencontres, partage, solidarité », le dimanche 8 mars, à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, 5, rue du Temple, de 12 h (brunch) à 22 heures.

Ateliers, tables rondes, souper. A 20 h 30, lecture-spectacle sur Emilie Gourd : « L'idée marche », à la petite salle du Faubourg (à côté de la Maison des jeunes).

## Agenda

### MUBA : Journée de la Femme

La Journée de la Femme qui est traditionnellement organisée dans le cadre de la 71e Foire suisse d'échantillons de Bâle aura pour thème, cette année, la technologie génétique et les problèmes de la fécondation artificielle. Elle sera introduite par le Prix Nobel Werner Arber. Cette journée aura lieu le 18 mars. Adresse : Messeplatz, 4021 Bâle, tél. (061) 26 20 20.

### Grand-Age - Partage

Femmes-Information et Pro Senectute Genève mettent sur pied un groupe d'informations et d'échanges pour les personnes âgées (à titre personnel et non professionnel). Première séance le 26 mars. Renseignements : (022) 21 28 28 ou (022) 21 04 33.

### La femme, partenaire professionnelle et civique

Tel est le thème de la 4e Journée romande de rencontres et d'échanges qui aura lieu le 18 mars de 9 h à 17 h à l'Université de Fribourg (Méséricorde). Au cours de cette rencontre, organisée conjointement par le Centre de liaison fribourgeoise des Associations féminines, la Commission cantonale de formation des adultes et la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, section romande, plusieurs thèmes seront abordés : la formation scolaire et l'égalité des chances entre filles et garçons, le nouveau droit matrimonial, la situation des femmes dans les assurances sociales, la promotion professionnelle des femmes dans les assurances sociales, la promotion professionnelle des femmes, la participation des femmes à la vie politique et civile. Prix de la journée : 25 francs, repas non

compris. S'inscrire au plus vite auprès du CLAF, case postale, 1701 Fribourg, tél. (037) 22 30 85 (heures de bureau), en précisant lequel des thèmes vous souhaitez approfondir dans les groupes de discussion.

### Comment remplir sa déclaration d'impôts

Cours organisé par le Centre de liaison des Associations féminines vaudoises, vendredi 20 mars, de 9 h à 16 h, à la Maison de la Femme (Eglantine 6, Lausanne).Animateur : M. J.-L. Kisslin. Prix : 50 francs. S'inscrire au plus vite à l'adresse susmentionnée.

### Lyceum-Club Groupe vaudois

Rue de Bourg 15  
1003 Lausanne

#### Vendredi 6 mars, 17 heures

Conférence de Clarisse Dessaint Desilles sur « Visages de l'Inde du sud », avec diapositives de G. C. Salvadé. Entrée non-membres : 3 francs.

#### Vendredi 20 mars, 17 heures

Récital de Sirvat Kazandjian-Pearson, soprano, accompagnée au piano par Pierre Goy. Au programme des œuvres de A. Scarlatti, Ch. W. Gluck, A. Vivaldi, W. A. Mozart, G. F. Haendel, R. Rossini et Komitas. Entrée non-membres : 7 francs.

#### Vendredi 27 mars, 17 heures

Liliane Ménétrey-Lacroix, peintre et écrivain genevois, dans un exposé intitulé : « Du mot et de l'image ou les murs contournés ». Signatures. Entrée non-membres : 3 francs.

#### Vendredi 3 avril, 17 heures

Elsbeth Putre-Wild du Lyceum de Zurich, conférence sur la « Porcelaine ancienne » agrémentée de diapositives et musique baroque. Entrée non-membres : 3 francs.